

Rome : de la cité à l'Empire

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Vocabulaire des institutions

/ 4 pts

- a. Un régime sans roi, où le pouvoir est partagé entre plusieurs institutions, au nom du peuple.
- b. Les familles nobles et riches, seules à accéder aux magistratures au début de la République.
- c. Il dirige Rome et commande les armées, pour un an ; les consuls sont toujours deux.
- d. Un conseil d'anciens magistrats, qui conseille les consuls et gère finances et diplomatie.

À retenir — *res publica* signifie « la chose publique » : le pouvoir n'appartient à personne en particulier, il s'exerce au nom de tous.

2 La frise romaine

/ 4 pts

- a. Le dernier roi est chassé : c'est le début de la République romaine.
- b. Jules César, devenu dictateur à vie, est assassiné par des sénateurs.
- c. Octave reçoit le titre d'Auguste : il devient le premier empereur romain.
- d. L'édit de Caracalla accorde la citoyenneté à presque tous les hommes libres de l'Empire.

Repère — quatre dates, trois régimes : royauté → République (509 av. J.-C.) → Empire (27 av. J.-C.), puis la citoyenneté pour presque tous (212).

3 Vrai ou faux, à justifier

/ 4 pts

- a. Faux : il meurt dictateur en 44 av. J.-C. ; Auguste devient le premier empereur en 27 av. J.-C.
- b. Faux : patriciens et plébéiens sont tous citoyens ; ils se distinguent par la naissance et la richesse. Les esclaves, eux, ne le sont pas.
- c. Faux : c'est la date de la légende de Romulus ; l'archéologie confirme seulement un habitat ancien sur le site.
- d. Faux : les consuls sont deux, élus pour un an, justement pour éviter un pouvoir personnel durable.

Erreur fréquente — faire de César le premier empereur : entre sa mort (44 av. J.-C.) et l'avènement d'Auguste (27 av. J.-C.), dix-sept ans s'écoulaient.

4 Rome et Athènes

/ 4 pts

- a. Les comices, assemblées des citoyens romains ; les consuls et le Sénat dirigent ensuite la cité.
- b. À Athènes : être un homme libre né de père et de mère athéniens. Après 212 : presque tous les hommes libres de l'Empire sont citoyens.
- c. Rome : elle accorde progressivement la citoyenneté aux peuples conquis, alors qu'Athènes la réserve à la naissance.
- d. Athènes : l'ostracisme (ou le tirage au sort). Rome : deux consuls élus pour un an seulement, ou le veto des tribuns.

Le point clé — deux cités, deux stratégies : Athènes ferme sa citoyenneté, Rome l'ouvre pour intégrer les peuples conquis.

5 Étude de document

/ 4 pts

- a. Aux patriciens, ou à une famille riche : seules ces familles accèdent aux magistratures et au Sénat.
- b. Questeur, puis préteur, puis consul : les magistratures se gravissent l'une après l'autre.
- c. Le Sénat, qui lui décerne un triomphe.
- d. C'est une source primaire, gravée à l'époque : elle renseigne sur les carrières politiques et sur le rôle du Sénat.

Attention — une inscription ne montre que ce que la famille a voulu faire savoir : une carrière glorieuse, jamais les échecs.